

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 17-475-1936 prélèvement

n° 17-475-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 juin 1936

Numéro JO

n° 475 du 30/06/1936

Date du numéro

30 juin 1936

TEXTE INTÉGRAL

Un prélèvement ordinaire de un million deux cent mille francs (1.200.000 fr.) sera opéré sur les fonds disponibles de la Caisse de réserve au profit du budget local de l'exercice 1956 pour parer à l'insuffisance momentanée des recettes.